

« Si vous m'aviez appelée alors que ma voix vous appelait à grands cris... Si vous m'aviez pleurée lorsque je vous pleurais moi-même, nos cœurs battraient en ce moment, remplis d'une égale tendresse !

« Mais vous êtes riche et je suis pauvre, vous êtes une grande dame et je ne suis qu'une humble fille du Seigneur ! Ne vous étonnez donc pas de ma froideur, de mon insensibilité, Madame, souvenez-vous que mon abandon date du jour de ma naissance et si vous vous rappelez que vous êtes ma mère, comment me souviendrais-je, moi, que je suis votre fille ?

Alors, cette femme, accablée de honte, de douleur et sans doute de remords, répondit en tremblant.

— Tu refuses de reconnaître la mère coupable !... Et c'est justice !

« Cette mère avait repoussé l'enfant que l'amour lui avait donné. Elle l'a sacrifié à son ambition ! C'est le châtement !

Sœur Angèle pria toujours !

Alors, parlant au milieu des larmes qui entrecoupaient sa voix, la mère repentie prononça ces mots :

— Je croyais que, désormais, je jouirais en paix de tous ces biens si chèrement payés par mon criminel abandon.

« Vaine illusion ! tu étais toujours là, devant mes yeux.

« Pendant vingt-deux ans j'ai vécu d'une existence de fièvre, luttant contre ma conscience, luttant contre mes souvenirs, luttant contre mes remords...

« Je cherchais à m'étourdir dans le bruit des fêtes ; les cris de ma conscience dominaient tous ces bruits. Pendant vingt-deux ans j'ai vainement espéré l'oubli. Il y a quelques jours, enfin, le destin a rompu la chaîne qui me tenait rivée à l'époux que m'avaient donné l'ambition et l'orgueil et je pouvais racheter mon crime envers toi, avant de mourir !

« Je suis accourue et je te crie :

« Ma fille !... Ma fille !... J'implore ton pardon !...

« Viens ! ajouta-t-elle en se levant pour s'emparer des mains de la religieuse.

« Viens !... Désormais je t'appartiendrai tout entière ! Je l'ai juré à Dieu, je te le jure à toi-même.

Ainsi sollicitée, la religieuse rompit enfin le silence.

— Je ne m'appartiens plus ! prononça-t-elle d'un ton de fermeté respectueuse.

« De ce que vous avez appelé votre « confession » j'ai retenu ceci : Vous vous étiez laissé guider par l'ambition !

« Mais vous vous êtes repentie sincèrement et la Providence viendra à votre secours !

« Vous avez prié, vous vous êtes humiliée, et Dieu daignera vous écouter, parce que vous avez souffert cruellement de votre faute, mais je ne puis accepter l'offre que vous venez me faire. Je ne puis entrer dans votre monde qui m'est inconnu, dans votre famille pour laquelle, aux yeux de vos lois, je suis une étrangère.

« Et puis, j'ai ma famille à moi, je suis l'épouse du Seigneur, et... voici mes enfants !

Laissant alors échapper le rosaire, elle étendit les mains au-dessus des berceaux.

Abaisant ensuite son regard sur la malheureuse femme qui, le front incliné, le visage dans les mains, s'abîmait dans sa douleur, elle laissa tomber ces mots :

— Qui donc oserait me conseiller de les abandonner ?

La mère repentie comprit la pensée qu'une sainte abnégation inspirait à la religieuse.

Elle se releva.

— Eh bien, moi, ta mère, je réclame mes droits sur tes enfants !... Si tu refuses les biens que je t'offre, ils sont mes héritiers et je leur donnerai cette fortune que tu dédaignes.

« A eux la tendresse que tu repoussais pour toi et dont tu ne saurais m'empêcher de disposer pour eux !...

« Abandonnée par ta mère, tu t'es réfugiée auprès de Dieu !

« Repoussée de ton cœur, je viens me réfugier au chevet de ces pauvres abandonnés !...

— Et pour te retrouver, je veux, moi aussi, me donner au Seigneur !

Le même jour la mère de sœur Angèle faisait don de sa fortune à l'hospice des Enfants-Trouvés.

Plus tard, elle prononçait ses vœux et obtenait ainsi le droit de se consacrer aux pauvres êtres bannis du sein de la famille et que recueille la charité publique !...

A ce moment, la jeune religieuse apparaissait portant dans ses bras l'enfant de Marie-Jeanne.

Elle l'avait enveloppé dans le vieux châle dont la pauvre mère s'était servie pour garantir du froid l'enfant qu'elle allait abandonner.

En la voyant entrer, le docteur Appyani ne put se défendre d'une impression étrange.

Ce n'était certes pas l'admiration pour cette sainte fille qui s'imposait à lui.

Il semblait que celle dont le directeur de l'hospice venait de prononcer l'éloquente et si touchant éloge eût le pouvoir magique de faire tressaillir ce cœur de bronze et de porter le trouble dans l'âme de ce sceptique endurci.

Qui sait s'il ne lui venait pas comme un vague pressentiment que cette sainte femme pourrait, un jour, jouer un rôle dans sa vie !

Mais cette impression s'évanouit quand la religieuse, s'approchant, lui dit avec une émotion qu'elle ne cherchait pas à dissimuler :

— Vous ne m'avez pas laissé le temps, monsieur le docteur, de faire pour ce pauvre enfant ce que je fais pour tous ceux dont il était venu partager le sort !

Et avec un angélique sourire :

— Je m'en sépare à regret et mes prières l'accompagneront dans la vie nouvelle qui va commencer pour lui !...

Le directeur prit à son tour la parole :

— Voici, dit-il, les objets que l'on a trouvés sur l'enfant que nous vous rendons et dans le « tour » où l'avait placé son infortunée mère.

Il énuméra :

— Un billet portant le nom de Charles Bertrand ;

« Un anneau de mariage ;

« Une branche de buis !

Appyani s'empara de ses objets.

— Maintenant, dit le fonctionnaire, je vais donner des ordres, afin qu'on fasse entrer votre voiture...

— Inutile !... Tout à fait inutile ! répondit le docteur ; la voiture est à deux pas d'ici et je vais me charger de porter cet enfant jusque-là.

Et, prenant le fils de Marie-Jeanne, il le plaça sous son manteau, qui dissimula complètement le petit corps enveloppé dans le châle.

Le plan d'Appyani avait réussi.

En quittant l'hospice des Enfants-Trouvés, il n'eut que quelques pas à faire pour retrouver la voiture qui l'attendait, comme on sait, au coin de la rue.

Il s'y introduisit après avoir jeté au cocher ces mots :

— Boulevard du Montparnasse, à l'entrée de l'avenue du Maine.

## CHAPTRE XII. — UNE PREMIÈRE VICTOIRE

La prédiction d'Appyani s'était réalisée.

L'enfant de Marie-Jeanne allait, désormais, remplacer le fils trépassé du gentilhomme.

Appyani triomphait. Et quand, arrivé à l'endroit où l'attendait Mlle Dorterre, il remit son léger fardeau entre les mains de sa complice, son visage rayonnait.

Il renouvela à la sage-femme les recommandations déjà faites au sujet de l'enfant qu'il lui confiait et concernant la nourrice.

— Vous avez bien compris, lui dit-il, ce que j'exige de vous ? Il est important qu'un hasard ne puisse venir faire échec, au dernier moment, à une combinaison que j'ai prudemment menée jusqu'à présent.

« Du reste, s'empressa-t-il d'ajouter avec une intention soulignée, vous avez, je crois, tout intérêt à ce que le succès soit complet et définitif.

— Vous pouvez compter sur moi ! répondit la sage-femme.

On se sépara aussitôt ; Mlle Dorterre pour aller à Meudon, le docteur Appyani pour se faire conduire à l'hôtel d'Anglemont.

Ainsi que l'avait prévu le docteur, la comtesse de Bussières, à peine de retour du cimetière où reposait maintenant, dans sa dernière demeure, son époux infortuné, ne voulut plus retarder le moment de courir auprès du berceau de son fils.

— Vous m'avez promis de me rendre mon enfant, dit-elle au médecin ; le moment est venu de tenir cette promesse.

« Vous devez comprendre mon impatience de revoir ce cher être que je n'ai tenu qu'un instant dans mes bras, de lui prodiguer mes caresses, toutes les tendresses de mon cœur, dont j'ai été forcée de le priver.

« Hélas ! ajouta-t-elle, l'impérieux motif qui vous avait obligé de m'imposer cette cruelle séparation n'existe plus. Et je crois accomplir un dernier devoir envers l'ami que nous regrettons tous deux en courant auprès du fils qu'il n'a pu embrasser avant de mourir.

Appyani n'avait qu'à s'incliner devant cette volonté maternelle qu'il n'avait plus aucune raison de combattre.

— Je suis à vos ordres, madame ! répondit-il simplement.